



Qu'est-ce qu'un Centre Médical Spécialisé (CMS) ?

Voici ce qu'il faut comprendre à ce sujet dans le contexte du système de santé québécois :

Définition : Un Centre Médical Spécialisé (CMS) est une installation où des médecins spécialistes offrent des services médicaux spécialisés. Ces centres sont généralement distincts des hôpitaux publics, bien qu'ils puissent avoir des ententes de service avec eux.

Objectif : Le recours aux CMS vise, entre autres, à améliorer l'accès aux soins spécialisés et à réduire les temps d'attente pour certaines interventions chirurgicales ou traitements.

Types de services : Historiquement, les CMS ont été davantage associés à des chirurgies d'un jour comme les remplacements articulaires et les chirurgies de la cataracte, ainsi qu'à la chirurgie esthétique. Cependant, le MSSS cherche à élargir l'éventail des traitements médicaux spécialisés qui peuvent être offerts dans ces centres.

Réglementation : L'exploitation d'un CMS au Québec est soumise à l'obtention d'un permis délivré par Santé Québec (anciennement le MSSS). Des normes de qualité et de sécurité doivent être respectées.

Financement : Le financement des services offerts dans un CMS peut varier. Si les médecins qui y exercent sont participants au régime public d'assurance maladie (RAMQ), les coûts des traitements couverts par la RAMQ sont généralement assumés par l'assurance maladie, sans frais pour l'utilisateur. Cependant, si les médecins ne sont pas participants, les coûts peuvent être à la charge du patient ou de son assureur privé.

Partenariats : Le MSSS encourage les partenariats entre les établissements publics de santé et les CMS afin d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer l'accès aux soins pour la population.

En résumé, dans le contexte du système de santé québécois et du MSSS, CMS signifie Centre Médical Spécialisé, une structure qui joue un rôle complémentaire aux hôpitaux publics pour la prestation de soins médicaux spécialisés.

Est-ce que l'institut universitaire en cardiologie pneumologie du Québec a un CMS

CMS

Selon des documents de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec), l'IUCPQ est désigné comme l'établissement exploitant le CMS Opéra MD (code 56140).